

1. Débitrice: **Ferronnerie Genevoise SA**, chemin de Château-Bloc 12, **1219 Vernier**

2. *Remarques:* Entreprise générale de tous travaux de menuiserie et façades métalliques, serrurerie bois-métal et constructions en métaux de toute nature.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1).
Pour tout renseignement:
Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08
Office des faillites
1227 Carouge
(04018498)